



Mandat

Je soussigné(e) :

Cécile MASSON, en qualité de gérant de la SCI DU CLAN DES MAGAS

Donne mandat à :

Atelier Sébastien MUTEBA Architecture (SMA)

Représenté par M. Sébastien Muteba, architecte

4 bis, rue Blanche, 59 800 Lille

Objet du mandat :

Le présent mandat a pour objet de confier au mandataire la réalisation, au nom et pour le compte du mandant, du dépôt de la demande d'examen au cas par cas auprès de l'autorité environnementale compétente (DREAL), dans le cadre du projet suivant :

Réhabilitation de l'ancienne filature DEVAUX à Saint-Amand-les-Eaux – Création d'un complexe de loisirs multi-activités « Le M ».

Le mandataire est habilité à :

- Déposer le dossier complet au nom du mandant,
- Assurer les échanges avec l'autorité compétente,
- Recevoir les accusés de réception et notifications.

Durée du mandat :

Le présent mandat est valable jusqu'à la clôture de la procédure, c'est-à-dire à la réception de la décision de l'autorité environnementale relative à l'examen au cas par cas.

Fait à Valenciennes, le 08.09.2025

Signature du mandant

(Précédée de la mention manuscrite « Bon pour mandat »)

Cécile MASSON

Bon pour Mandat

Atelier Sébastien Muteba Architecture

4 bis, rue Blanche - 59 000 Lille / s-muteba@orange.fr +33 (0)6 08 03 49 44

Ordre des Architectes numéro national 075062

Sarl au capital 10 000€, code NAF 711Z / Siret 90248262900018 RCS Lille Métropole

TVA intracommunautaire :FR01902482629